

Centre de Loisirs Communal d'Oppède

Espace Jardin de Madame - 84580 Oppède

Tél .04.90.76.97.98 / 06.65.21.63.85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

www.centredeloisirs.oppede.fr



PROJET PEDAGOGIQUE

Vacances de Toussaint:

Du 26 Octobre au 03 Novembre 2009

Pour une meilleure lecture de ce document, les symboles suivants sont utilisés :

- * (étoile) désigne un objectif opérationnel
- (point) désigne le ou les critères correspondants
- ▶ (flèche) désigne les moyens mis en place

1-Les intentions éducatives de la commune d'Oppède

- la recherche de l'épanouissement de l'enfant dans ses loisirs
- le respect du lien existant entre l'homme et la nature
- la découverte pour l'enfant de son environnement, de sa région
- permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs

2-situation de départ

Au pied du Luberon, le centre de loisirs communal a une capacité d'accueil de 60 enfants, âgés de 3 à 12 ans.

Il se situe dans le nouveau bâtiment « Espace Jardin de Madame », et utilise une partie des locaux de l'école communale ; ainsi qu'une salle associative du bâtiment « salle des fêtes ».

Les enfants qui fréquentent le centre de loisirs sont des enfants d'Oppède, ainsi que des communes avoisinantes, en majorité, les communes appartenant à la Communauté des Communes de Coustellet (Oppède- Lagnes- Maubec- Cabrières d'Avignon- Robion)

Ce sont en majorité des enfants qui fréquentent le centre régulièrement (à l'année ou seulement les étés). Les quelques « nouveaux » enfants sont :

- les nouveaux inscrits depuis la rentrée scolaire à l'école communale
- des nouveaux arrivants sur le village
- des enfants des communes avoisinantes dont les copains sont des habitués et qui les ont influencés pour s'inscrire
- des enfants qui ont eu l'information par les communes avoisinantes

3-objectifs pédagogiques

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT DANS SES LOISIRS

- ▶ en respectant le rythme de l'enfant
- ▶ en mettant en place autant que faire se peut, la notion de choix
- ▶ en favorisant le principe de décroisé

L'épanouissement de l'enfant se mesurera à sa participation et à son investissement dans les activités et dans la vie du centre.

CONSERVER ET RESPECTER LE LIEN EXISTANT ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

- *prendre conscience de la présence (physique) de la nature
 - quand l'enfant aura le réflexe de trier ce qu'il jette
 - quand l'enfant sera à l'écoute de son environnement

PERMETTRE À L'ENFANT D'ÊTRE ACTEUR DE SES LOISIRS

- * être à l'initiative des activités proposées
 - ▶ en mettant en place des bilans journaliers
 - ▶ en laissant à l'enfant la possibilité de s'exprimer

4-Les moyens

LES LOCAUX

- « Espace Jardin de Madame »
- locaux propres au centre de loisirs :
 - une salle polyvalente
 - des sanitaires destinés aux maternelles
 - des sanitaires destinés aux filles d'âge primaire
 - des sanitaires destinés aux garçons d'âges primaires
 - un jardin
- locaux propres à la salle des fêtes :
 - une salle associative

- « Ecole Communale »
 - une salle polyvalente (salle motricité de l'école)
 - des toilettes maternelles
 - un dortoir
 - la cour maternelle
 - un réfectoire
 - des toilettes primaires
 - la cour primaire
 - une salle de classe primaire située à l'étage

Il y a possibilité de se rendre à la bibliothèque municipale.

Il y a également possibilité de disposer du stade communal afin d'y pratiquer des jeux collectifs.

LES MOYENS HUMAINS

Pour cette période, les personnes qui s'occuperont des enfants seront :

Animatrice (BAFA)

-Joëlle PIERANGELLI

Animatrice (Stagiaire CAP Petite Enfance)

-Corinne RENARD

Directrice (BAFA, BAFD, AFPS)

-Sophie ARDISSON

Des personnes, employées municipales, seront également sur les sites fréquentés par les enfants :
Cantinières :

-Josiane SAÏS et Marie OLLIVIER qui se confectionneront les repas, chacune pour la moitié des vacances scolaires

Personnel d'entretien :

-Thérèse GUZZO qui interviendra dans la salle propre au centre pendant que les enfants se restaureront.

LE BUDGET

Les demandes d'achat de matériel sont soumises à la municipalité et satisfaites dans la mesure de leur nécessité.

Toutes les dépenses sont soumises à Monsieur le Secrétaire Général.

5-Moyens mis en place pour atteindre les objectifs fixés

1-Epanouissement de l'enfant dans ses loisirs

Respecter le rythme de l'enfant ; c'est être à son écoute ; lui permettre de se reposer quand il en éprouve le besoin ou l'envie. Nous proposerons donc à un enfant fatigué de se reposer. Au centre, il aura la possibilité d'aller au dortoir, sur un lit. Il y aura toujours une personne pour « jeter un œil » sur place ; ou, dans le bureau de direction, sur un lit également ; cela dépend du lieu d'activité du reste du groupe.

Le fonctionnement en décloisonné lors des temps d'accueil et de repas, permet aux enfants de se côtoyer, d'apprendre à se connaître.

Lors du pique-nique, les enfants mangeront ensemble ; il n'y aura pas de groupe primaires ni de groupes maternelles.

Ce fonctionnement permet aux enfants qui ont des grands frères et sœurs de s'intégrer progressivement dans le groupe ; en ayant quelqu'un qu'il connaît à proximité ; c'est rassurant pour les nouveaux et les petits.

Pour que l'enfant s'épanouisse, il s'agit de proposer aux enfants des activités qui leur plaisent. Le nombre d'enfants inscrits n'étant pas très important, nous avons fait le choix de ne pas aller à la piscine (depuis cet été, nous avons la possibilité de profiter de la piscine de la Roumamière un jour par semaine), car cela reviendrait trop cher.

Les animatrices des petits proposeront à ceux-ci des activités basées sur le thème des contes ; univers qui leur plaît beaucoup.

Le groupe des grands se verra proposer des activités sur le même thème, mais également des activités qui sont issues de leurs demandes, et, iront voir « le Petit Nicolas » le 02 Novembre, projeté par « la Strada », cinéma itinérant qui nous propose à chaque vacances un film ou une animation pour les enfants.

2- Apporter à l'enfant la notion de respect de la nature

Cela passera par certaines règles de vie : « on ne jette pas les papiers par terre »..., « on ne lance pas les ballons contre les arbres »... etc..., émises aussi bien par les enfants que par les animateurs.

La mise en place des règles de vie est un moment important. Elle se fait avec les enfants et celles-ci sont formulées par les enfants. Chacune d'elles fait l'objet d'explications, de commentaires.

Le but est que ces explications et commentaires soient assimilés et que les règles de vie deviennent une évidence.

Le respect de la nature passe également par l'éveil et la sensibilisation des enfants lors de promenades (à la colline, sur le trajet du vieil Oppède) ; et de discussions à propos de nos observations.

Ces vacances, si le temps le permet ; nous irons jusqu'au vieil Oppède, et, nous y pique-niquerons.

Durant le trajet aller, comme pour le retour ; il sera demandé aux enfants de bien faire attention aux chemins qu'ils empruntent : nous retranscrivons le trajet sur une carte avec les grands, et les petits le retranscriront à l'aide des photos qui auront été prises.

Depuis notre installation dans les nouveaux locaux, les enfants ont à leur disposition deux poubelles : une poubelle « sale » pour les déchets organiques ou non recyclables ; et une corbeille à papier dans laquelle ils peuvent jeter les papiers, les emballages de gâteaux, de jus de fruits, de compote... ce qui se recycle.

Ensuite, le contenu de cette corbeille est jeté dans la « poubelle jaune » du centre qui est proche de notre jardin.

3- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs

Nous avons toujours fonctionné avec la notion de choix. Elle est plus ou moins importante, selon les moyens matériels et humains, mais, elle a toujours été présente.

Pour ces vacances, par exemple, les grands n'auront pas vraiment de choix ; il n'y aura qu'une animatrice pour s'occuper d'eux.

Mais, les enfants auront le choix en ce qui concerne le résultat, par exemple pour une création.

On laisse également la possibilité à un enfant à qui aucune activité ne plaît, de lire, faire des puzzles ou dessins ; à partir du moment où cela ne devient pas une habitude ; et, cet enfant reste dans un groupe. On ne l'isole pas.

Concernant cela, on cherchera à savoir pourquoi aucune de nos propositions ne lui convient.

Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs c'est aller plus loin que cela.

Nous souhaitons leur permettre de demander, proposer des activités, sorties, etc...

Nous mettrons en place des temps de bilans informels (discussions par entités lors des goûters), afin de savoir si la journée a été appréciée ; quels moments ne l'ont pas été et pourquoi. Cela permet d'ajuster nos propositions dans un premier temps.

Lors de ces temps, les enfants pourront également formuler leurs souhaits.

Les grands auront également ces temps informels.

Ils auront aussi à leur disposition un cahier de souhaits pour s'exprimer.

Ce cahier sera consulté.

Soit les demandes seront satisfaites dans l'immédiat (lors de ces vacances). Soit les demandes ne pourront être satisfaites dans l'immédiat et le cahier servira de support lors de prochaines préparations.

D'ailleurs, l'activité couture qui sera proposée aux grands pendant une partie des vacances est l'une de leurs demandes formulées cet été.

Un questionnaire sera également distribué à chaque enfant et il lui sera demandé de le remplir à la fin du centre seul ou avec ses parents. Il devra ensuite le remettre.

Il sera utilisé lors de préparations futures.

PROJET DE FONCTIONNEMENT

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- 8h-9h : accueil des enfants
- 9h-9h45 : temps informel
- 9h45 : présentation des activités
- 10h-11h30 : temps d'activité
- 11h30-12h : temps de trajet pour se rendre à l'école, temps informel et passage aux toilettes
- 12h-13h : repas
- 13h-13h15 : passage aux toilettes et brossage des dents (les maternelles se brosseront les dents à l'école, les primaires, au centre)

Concernant les primaires :

- 13h15-14h : temps calme
- 14h-14h15 : présentation des activités
- 14h15-15h45 : temps d'activité
- 15h45-16h : passage aux toilettes

Concernant les maternelles :

- 13h : passage aux toilettes
- 13h15-15h45 : temps de sieste avec réveils échelonnés ; petits jeux calmes ou finition des activités
- 15h45-16h : passage aux toilettes

- 16h-16h30 : goûter dans la salle motricité de la Maternelle/ bilan
- 16h30-17h : passage aux toilettes, temps informel
- 17h-18h : temps d'accueil

HORAIRES DES ANIMATEURS

Les horaires ont été fixés sur une base de 9h de travail par jour pour Joëlle ; 35 h hebdomadaires pour Corinne (stage). Il y aura une réunion-bilan d'une heure, consécutive à la fin du centre.

EVACUATION INCENDIE

Durant ces vacances, nous procéderons à un exercice d'évacuation incendie, afin d'apprendre aux enfants comment se comporter dans un tel cas (incendie).

Avant de procéder à l'exercice, une explication leur sera donnée quant à la nature/ au contenu de l'exercice et quant au pourquoi de cet exercice.

L'alerte sera déclenchée par la sonnerie d'alarme.

Quand les enfants l'entendront, ils devront se mettre en rang devant la porte du centre donnant sur le jardin.

Ils auront laissé leurs activités telles quelles.

Une fois tout le monde (rapidement) rassemblé, le groupe se rendra dans le jardin.

Les animateurs auront pris leur liste et compté les enfants. La directrice aura pris le cahier d'appel.

La directrice aura vérifié que personne ne sera resté dans le centre.

Nous réaliserons également un exercice d'évacuation à l'école, avant d'aller manger (l'après-midi, les petits dorment, donc, nous éviterons).

La cloche de l'école primaire fait office de sonnerie d'alarme.

A ce signal, les enfants se rendront vers la porte donnant accès à la cour primaire ; le groupe se rendra ensuite sur la place des pommiers.

De son côté, la cantinière se chargera d'éteindre l'arrivée du gaz.

LES ACCUEILS

■ le matin

8h : une animatrice ouvre la porte du centre de loisirs pour accueillir les familles. Elle aura aménagé la salle pour permettre à chacun de s'occuper comme il l'entend : un espace dessin ; un espace puzzles ou jeux de sociétés ; un espace « dînettes »...etc...

Dès 8h30 jusqu'à 10h, les autres animatrices arriveront de manière échelonnée.

A partir de ce moment, les enfants seront encouragés à aller jouer dans le jardin, sous la surveillance des animateurs.

A 9h ; la porte d'entrée du centre se referme. Un appel est fait et nous téléphonons à la cantinière pour lui communiquer le nombre de repas à élaborer.

■ le soir

Les familles peuvent récupérer les enfants à partir de 17 heures (sauf demande exceptionnelle) jusqu'à à 18 heures.

Les enfants joueront à l'extérieur, dans le jardin si le temps le permet.

Seule la porte d'entrée du centre sera ouverte, afin que les animatrices puissent toutes voir qui est parti.

Une vérification des personnes autorisées à partir avec les enfants sera effectuée (c.f fiches fournies par les familles).

Le groupe qui joue à l'extérieur devra rentrer quand il ne restera qu'une animatrice pour effectuer l'accueil.

LE TEMPS INFORMEL

Il s'agit des temps de « récréation » qui ont lieu avant les repas ou les activités du matin.

Les enfants sont libres dans le jardin, mais toujours sous la surveillance des adultes.

Ils ont à leur disposition des cordes, ballons...

Quand le temps informel se passe à l'intérieur, les enfants ont à leur disposition tout ce qui se trouve dans les deux placards auxquels ils ont accès ; ainsi qu'à divers jeux déjà disposés dans la salle. Ils restent sous la surveillance d'un adulte.

LES ACTIVITES

Nous essayons de varier les propositions quant aux différents domaines d'activités : activités physiques et sportives/activités culturelles et d'expressions/ activités scientifiques/ activités manuelles...

Lors de la présentation d'activités, les Maternelles et les Primaires seront séparés. Les Maternelles se rendront à l'école Maternelles et les Primaires resteront au centre.

Les animatrices auront préparé leur matériel avant l'activité, en procédant à des roulements pour les préparations et les surveillances du temps informel.

Nous comptons 1h30 de temps d'activité ; aux animatrices de gérer ce temps. Le rangement fait également partie de l'activité.

TEMPS DE REPAS

C'est un temps convivial.

Pour cette courte période de vacances, le réfectoire ne sera pas aménagé ; par conséquent, les primaires et les maternelles mangeront assis aux mêmes tables.

Les enfants s'installeront à leur convenance ; les animateurs n'interviendront dans la répartition que si cela perturbe le calme que l'on attend pendant ce temps de repas.

Les animatrices se répartiront également aux tables, afin d'équilibrer la surveillance dans la table de restauration.

La cantinière se chargera de poser un plat sur chaque table. Dans le cas où cela ne sera pas possible, c'est elle seule qui servira les enfants.

Il sera demandé aux enfants, comme aux animateurs, de goûter à tout.

La cantinière est avertie des allergies et régimes spécifiques.

Les menus sont établis autant que possible en, relation avec les saisons et les produits frais dont on peut disposer. Ils sont établis de façon à ce qu'un équilibre alimentaire soit respecté et que l'on y retrouve le plus possible les différents « ensembles d'aliments ».

Les repas sont élaborés chaque jour par une cantinière.

Aucune personne n'est autorisée à entrer dans la cuisine sans s'équiper du « kit visiteur ».

A la fin du repas, chaque enfant débarrassera son assiette : une pile de couverts et une d'assiettes seront disposées au centre de la table. Les verres ne seront ramassés qu'une fois le dessert terminé.

Une fois cela fait, les animatrices appelleront les enfants par petits groupes : ils rangeront leur chaise, leur serviette dans les casiers prévus à cet effet. Ensuite, ils se rendront accompagnés des adultes aux toilettes pour les petits ou partiront au centre pour les plus grands.

PASSAGE AUX TOILETTES/ BROSSAGE DES DENTS

Après chaque repas, les enfants se rendront aux toilettes : les maternelles à l'école et les primaires au centre en grand groupe ; afin de se laver les dents.

Lors des inscriptions, les familles en ont été prévenues ; et doivent fournir une brosse à dent à leur enfant. Le centre de loisirs se charge de fournir le dentifrice. Nous avons acheté des brosses à dents pour les enfants qui n'en n'auraient pas.

Le jour de pique-nique sera le seul jour de la semaine lors duquel les enfants ne se brosseront pas les dents.

TEMPS CALME

C'est, comme son nom l'indique, un temps calme. Les primaires seront au centre de loisirs. Les enfants auront à leur disposition des jeux de société, préalablement sortis du placard par leur animatrice

SIESTE

Elle est destinée au Maternelles, qui, pour cette occasion, ont la possibilité d'apporter au centre leur doudou et leur tétine.

Le dortoir est aménagé avant la sieste (une animatrice se détache avant la fin du repas pour cela) : chaque enfant dort sur le même lit, avec le même drap pour le séjour (les lits sont nominatifs). Les draps sont fournis par le centre.

L'animatrice de surveillance lira une ou deux histoires, ou leur passera le CD « bruits de la nature » acheté à cet effet, pour favoriser leur endormissement.

Passé 14h30, les enfants qui n'arrivent pas à dormir ou qui sont déjà réveillés peuvent se lever : l'animatrice de surveillance leur propose de sortir du dortoir et les accompagne dans la salle de motricité de l'école. Là, ils seront pris en charge par une autre animatrice qui leur proposera une petite activité.

Les enfants peuvent ainsi se lever au fur et à mesure qu'ils sont réveillés.

A 15h30, dernier délai, l'animatrice de surveillance s'occupe de réveiller les enfants qui dorment encore ; pour leur laisser le temps de bien se réveiller avant de goûter.

Ensuite, la même animatrice se charge de ranger le dortoir.

En cas de pipi au lit, l'enfant sera douché, changé et les draps portés à la buanderie.

Le lit sera nettoyé.

L'EVALUATION

-des activités proposées

Elle se fera au quotidien par les animatrices, en direction des enfants et avec eux. Ce sera sous forme de discussion quotidienne, lors de moments privilégiés tels le goûter ou le repas. Cela permettra aux animatrices de rectifier leurs propositions si cela s'avère nécessaire.

Elle se fera aussi au quotidien par les enfants entre eux ; nous observerons leurs comportements lors des propositions d'activités.

Les deux évaluations sont complémentaires et permettent à chacune et à l'équipe d'estimer la justesse, la pertinence des activités proposées aux enfants.

-de la vie quotidienne

Elle se fera de façon journalière, de manière informelle, lors de discussions entre nous ; et, de manière formelle lors de la réunion-bilan qui aura lieu après le centre.

ROLE DE L'ANIMATRICE

L'animatrice est une personne responsable : elle connaît un minimum de règles de sécurité et fait appel à son bon sens pour le bien-être de l'enfant.

Elle est garant de la sécurité physique et morale de l'enfant.

Elle a un rôle d'éducateur ; elle doit faire attention au langage qu'elle tient devant les enfants et à son comportement.

Si elle rencontre une situation délicate, elle ne doit pas hésiter à en parler avec la directrice.

Nous devons être vigilant tout au long de la journée et le soir, par rapport aux personnes qui sont susceptibles de pénétrer dans le centre.

Le soir, l'animatrice doit surveiller les départs et consulter les fiches pour vérifier les personnes autorisées à récupérer les enfants.